

GOUVERNANCE, SOCIÉTÉ CIVILE ET MÉDIAS

Laïd ZAHGLAMI

*Professeur à la Faculté des Sciences Politiques
et de l'Information, Université d'Alger*

SOCIÉTÉ CIVILE, MÉDIAS ET E-GOUVERNANCE

La globalisation de la culture et des médias a généré de nouveaux concepts et modèles théoriques, de nouveaux comportements politiques et sociétaux ainsi que de nouveaux types de gouvernance. De même qu'à l'ère de la numérisation et l'informatisation tout azimut, c'est un nouveau modèle de gouvernance qui s'élabore et se traduit sur le terrain des relations internationales et de coopération économique, scientifique et technologique. Ainsi la gouvernance est un concept en vogue ces derniers temps. On parle de gouvernance globale, gouvernance d'entreprise (corporate governance) locale et gouvernance électronique ou E-governance mais aussi de bonne et mauvaise gouvernance. A titre d'exemple, l'E-gouvernance ou la cyber gouvernance est celle des réseaux et des circuits informels. Elle est pour certains une gouvernance virtuelle, illusoire se heurtant à une très forte résistance idéologique et politique voire culturelle et éthique de la part des opposants au changement. L'émergence de la société de l'information ne va-t-elle pas favoriser de nouvelles formes de gouvernance mondiale en offrant une place privilégiée à la société civile aux côtés des états élus démocratiquement?. Bref, un grand chamboulement dans les relations internationales est à prévoir pour les années à venir.

LES CRITÈRES DE LA BONNE GOUVERNANCE

Aujourd'hui, la bonne gouvernance est le credo sur lequel doit s'édifier la nouvelle organisation politique et économique d'un pays. Mais cette gouvernance est bonne et efficace lorsque les critères sont réunis et respectés à savoir ; un état effectif, un secteur économique efficace, une obligation de la part des gouvernants de rendre compte aux gouvernés des décisions et actions prises, faciliter l'accès à la connaissance des politiques et stratégies gouvernementales, une participation active de la société civile, la liberté d'expression et d'association pour les citoyens, la lutte contre toutes formes de corruption et la transparence dans la gestion des comptes publics. En clair, c'est la gouvernance ou la manière de gouverner. Elle peut être bonne quand elle prône l'obligation de rendre compte de la transparence et la participation des citoyens. D'autres éléments viennent la consolider, à savoir un Etat effectif, une société civile mobilisée et un secteur économique efficace. En revanche, elle est mauvaise ou plutôt défailante quand tous ces éléments sont absents. Dans l'action de gouverner, l'implication de la société civile dans le processus est une condition sine qua non, faute de quoi, on se retrouve dans un régime autoritaire et dictatorial. Lorsqu'on parle de cyber gouvernement ou E-gouvernement, on sous entend une nouvelle forme électronique d'organisation politique, économique et sociale d'un pays. De ce fait, découle un acte de gouverner, d'exercer le contrôle sur les actions des sujets; un système de règlements et de lois dans une sphère électronique.

GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Ainsi, la gouvernance ou la manière de gouverner n'est plus une affaire interne d'un pays, elle est devenue globale et s'inscrit dans un cadre mondial où les Etats Unis et les pays développés détiennent une grande partie de «souveraineté» et de pouvoir. Les autres pays, s'ils veulent y accéder, sont tenus de respecter les nouvelles règles de conduite et de bonne gestion; Obligation est faite aux gouvernants et élus des pays en voie développement ou émergents de rendre compte aux gouvernés des actions et activités menées et décisions prise dans l'exercice de leur mandat, comment sont utilisées les ressources publiques, per-

mettre aux gouvernés d'accéder à la connaissance des politiques et stratégies gouvernementales, notamment celles qui ont un impact direct sur leur vie quotidienne, la transparence dans la gestion des comptes publics, la lutte contre toutes formes de corruption, permettre aux citoyens de jouir d'une certaine liberté d'expression et d'association. De même, la société civile et les médias doivent s'impliquer davantage dans la gestion du pays. Ainsi pour sa crédibilité, son efficacité et son maintien au pouvoir de manière démocratique, le cyber gouvernement doit s'inspirer et adopter ces règles.

RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Quel est le rôle de la société civile, la classe politique et des médias dans tout d'abord la compréhension du concept «cyber gouvernement et cyber gouvernance», l'adhésion, l'acceptation et surtout l'application dans la vie de tous les jours et dans tous les domaines d'activités. Une question cardinale reste posée et à laquelle beaucoup de zones d'ombres persistent. C'est comment gouverner?, quelles sont les méthodes de travail, quelle est la stratégie et politique à adopter surtout pour les pays appelés émergents ou dont le système démocratique et pluraliste est à ses premiers balbutiements?. L'Algérie est-elle en mesure d'adopter cette nouvelle approche?, quelles sont les conditions politiques, économiques et technologiques pour favoriser ce passage vers la société de l'information et du réseau. Se posent autant d'interrogations et de doutes, mais aussi se profilent des perspectives prometteuses pour l'Algérie de demain, celle du progrès technologique et scientifique adapté à la réalité sociale, culturelle, politique et économique à condition que la volonté politique se manifeste concrètement en termes d'engagements moraux et économiques perceptibles.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE PEU ACTIVE

La société civile aura donc une place privilégiée dans les relations internationales par conséquent elle aura à participer activement au processus de réflexion, d'action et de prise de décision sur les questions internationales se rapportant à l'avenir de l'humanité. Cette nouvelle prérogative sera-t-elle respectée?. La société civile notamment dans les

pays émergents ou en voie de développement a-t-elle suffisamment de maturité politique et idéologique pour gouverner?. En Algérie, le chemin est encore long pour voir une société civile bien rodée et huilée, capable d'imposer sa vision et sa démarche. D'après les données, 78.000 associations tout caractère confondu, pullulent le paysage national mais force est de constater qu'il n'a pas une véritable force de proposition, d'action et d'influence. Les raisons sont multiples, elles sont d'ordre politique, économique et culturel. Le peu d'indépendance, de clairvoyance et de transparence n'a pas favorisé l'émergence d'une société civile agissante et active. C'est pourquoi la société civile doit s'impliquer davantage et utiliser les réseaux de communication et d'information pour pouvoir agir et faire réagir les citoyens pour une participation positive aux affaires publiques.

L'APPORT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Sur ce point le rôle des médias est nécessaire pour la promotion de la culture démocratique encourager l'émergence d'une société civile plus indépendante par rapport à la classe politique. Les médias jouent le rôle de médiateur et de circulation de l'information entre les deux parties de manière impartiale et objective. Bien sûr, sur le terrain la réalité est tout autre, néanmoins, les technologies de l'information et de la communication 'TIC' permettent aux médias d'accéder aux sources et canaux d'information, favorisant ainsi la fluidité de l'information et créant les conditions pratiques pour asseoir un système pluraliste et démocratique où les règles de bonne gouvernance sont respectées par tout le monde. Un vœu pieux dites-vous, mais détrompons-nous le monde est devenu un village global et l'on risque d'être exclus à jamais si aucun effort n'est engagé dans le sens de la culture de la bonne gouvernance globale en vogue aujourd'hui à l'ère de la numérisation et de l'informatisation. Les ingrédients du nouveau système de bonne gouvernance sont portés à la connaissance de tout le monde, les technologies de l'information et la communication au cœur de cette nouvelle vision sont tenues de jouer un rôle capital pour sa concrétisation. Aujourd'hui, les TIC sont adoptées par beaucoup de gouvernements

pour pouvoir gérer leurs affaires publiques de manière efficace et transparente. Elles sont mises en œuvre pour connecter les différents réseaux de communication et permettre aux citoyens de participer largement à la prise de décision dans leur pays. Les TIC sont les outils et équipements technologiques de communication, de télécommunication et de réseaux (Satellite, VSAT, SMS, PC, Téléphonie Portable, Internet etc...) qui aujourd'hui offrent de louables services aux citoyens. Ils sont utilisés dans les administrations publiques, la médecine, l'agriculture, dans l'information et la communication. Les TIC doivent avoir comme finalité, la contribution à la démocratisation des sociétés et systèmes politiques, faciliter l'accès du citoyen à l'information et promouvoir la communication humaine, sociale et gouvernementale.

EXEMPLES ET INITIATIVES

Plusieurs pays ont adopté des «solutions TIC» dans leur manière de gouverner, dans les administrations publiques. Ainsi aux Philippines, les TIC ont permis aux citoyens de mieux se faire entendre dans le dialogue instauré sur la gestion des affaires publiques en utilisant les services de message courts et de l'Internet. Au Cap Vert, le gouvernement a introduit les PC pour faciliter la réforme de la fonction publique. En Inde, une cyber administration est née à l'échelle locale, alors qu'au Singapour, 'le citoyen en ligne' est un portail Internet, offrant aux Singapouriens un point d'accès à tous les services de l'administration publique. En Malaisie, le gouvernement a entamé une modernisation de l'administration, au Brésil, l'autorité de régulation des télécommunications a utilisé des mécanismes pour permettre aux citoyens d'avoir accès à des informations utiles afin d'améliorer leur situation socio-économique. L'exemple Egyptien est peut être le plus édifiant, la création d'un centre d'information et de soutien à la prise de décision, suivie de la création d'un ministère de la technologie de l'information et la communication. Un plan quinquennal a été présenté pour encourager l'utilisation des TIC. Une enveloppe de 338 Mo US\$ a été accordée par le programme en 2002.

L'EXEMPLE DE L'ALGÉRIE

Pour notre pays, la situation a changé graduellement, on est passé d'une vision étroite et bureaucratique à une approche plus souple et adaptée à la nouvelle donne. Le passage des PTT vers les PTIC est un indice révélateur d'un changement de stratégie et d'attitude. L'Algérie n'est plus à la traîne dans le domaine de la technologie de l'information et la communication ?, les réformes engagées depuis 1998 sont sur le point d'être porteuses de résultats substantiels et qualitatifs. En tous cas la loi 2000-03 a ouvert des perspectives prometteuses pour une déréglementation du secteur en vue d'accroître l'offre et de 'démocratiser' l'accès aux technologies. Du moment elle est censée améliorer la qualité de service, élargir la gamme des services offerts et développer un réseau fiable dans un environnement compétitif et diversifié. Le cadre législatif et réglementaire étant balisé même s'il est encore incomplet, les perspectives de libéralisation sont en principe prometteuses dans la mesure où selon les experts de la Banque mondiale, notre pays détient des atouts ; à savoir l'importance de la demande solvable, une relative amélioration du risque Algérie, une coopération internationale active, l'émergence d'un secteur privé dans les TIC sans oublier les retombées de l'exportation des hydrocarbures. Toutefois ces atouts ne seront profitables qu'à travers l'élaboration d'une stratégie cohérente pour la société d'information, un usage des TIC élargi à l'administration et l'économie, à la politique et aux citoyens pour une bonne gouvernance. En somme, les TIC ne sont que des moyens et outils et l'élément humain à travers son éducation, sa compétence, son engagement, son respect des règles et valeurs de professionnalisme et de service public, reste la pierre angulaire sur laquelle s'édifie une société de l'information juste et harmonieuse en Algérie.

DES DONNÉES RASSURANTES

Déjà, jusqu'à un passé récent, pour un citoyen «ordinaire» avoir accès à une ligne téléphonique relève du domaine de l'inaccessible voire de l'impossible. En Algérie la télé densité en 2001 selon l'union internationale des télécommunications (UIT) est de l'ordre de 1.980.000 lignes pour le téléphone fixe soit 6,36% ; ce qui situe l'Algérie dans une position peu enviable 132ème dans le monde sur 194 pays, le Maroc a fait mieux avec 13.3% et se trouve au 107ème rang. Toutefois, le ministre des PTIC lors du symposium sur la E-gouvernance tenu les 29 & 30 septembre 2003 a affirmé que la densité téléphonique (fixe et portable confondus) au mois de septembre dernier est de l'ordre de 10,2%. En tous cas et selon les chiffres de la banque mondiale, en 2000, plus de 800.000 demandes sont en souffrance et la durée moyenne d'attente pour avoir une ligne fixée est estimée à 5 ans et 4 mois. En 2001, la pénétration du téléphone mobile est de l'ordre de 0,32%. Depuis 1997, les PTT ont mis en place un réseau numérique dans la norme GSM (global service mobile communication) avec 106.000 abonnés alors que le nombre des demandes s'élève à 250.000. En revanche, selon leurs propres estimations, Orascom a raccordé au 25 septembre 2003, 1.000.000 abonnés avec une couverture de 60% du territoire et 75 % de la part du marché. Mais la polémique née de l'attribution de la licence à OTA, suivi du triste épisode de juillet 2001 ne laissent pas présager un avenir serein. A présent, la téléphonie mobile en Algérie connaît des remous et appréhensions, le programme pour octroyer d'autres licences n'a pas encore réellement décollé. Le projet des 500.000 lignes GSM attribué au géant Suédois Ericsson demeure une lueur d'espoir pour atténuer la tension sur le téléphone mobile.

La numérisation du réseau téléphonique fixe est estimée à 92%. Cependant dans le domaine de l'investissement dans le secteur des PTIC, en 2000, c'est-à-dire avant l'arrivée d'Orascom, il était de l'ordre de 114.5 millions de dollars soit 3.8\$ par habitant ; une modeste somme pour pays qui aspire à accéder à la société d'information qui ne doit pas être un vain mot. Bien que 130 millions de dollars (10milliards de dinars) sont investis dans le projet de technopole de

Sidi Abdallah. Dans le domaine de l'informatique, en 2000, le parc des ordinateurs est évalué à 0,71 par 100 habitants. Pour la même année, 0,02% des habitants ont accès au réseau Internet, soit 13 internautes par 1000 habitants. Le nombre d'abonnés est de 50.000, 3000 cybercafés pullulent en Algérie, 74 fournisseurs dont une poignée très active; Cerist, Gecos, Eepad Wanadoo, TDA. En fait, des statistiques qui contredisent l'enthousiasme démesuré des décideurs politiques et reflètent le décalage entre le discours et la réalité. Il est curieux que les produits informatiques soient fortement taxés pendant ce temps des facilités et largesses tarifaires sont accordées aux gadgets et autres articles qui ne servent surtout pas la science, la technologie et le savoir. De même la décision imposée par l'autorité de régulation du secteur des Télécommunications (qui est aux yeux de plusieurs observateurs développe plus une approche administrative que régulatrice et stratégique) sur l'opérateur historique d'augmenter les prix de la communication téléphonique n'est pas pour faciliter et encourager l'accès à la société de l'information. Les conséquences risquent d'être fâcheuses pour les citoyens et les ceux qui rêvent d'être des Net-oyens (Internauts).

UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE

En termes pratiques, l'Algérie a initié une dynamique de recherche, d'information et de réalisation des projets en rapport avec la société de l'information. De même, il y a aussi la création de structures et commissions chargées du suivi du programme arrêté. Sans se livrer à une bataille des chiffres, il y a lieu toutefois de constater que notre pays a connu depuis 2001 un bond quantitatif en matière d'équipements téléphoniques et informatiques. En 2003, ce taux est passé 10,2% et appelé à se développer à l'avenir avec l'arrivée du deuxième opérateur Orascom. Pour le téléphone mobile en revanche, il a connu un véritable 'boom'. 12 millions de puces sont départagées entre les opérateurs existants avec une avancée remarquable de Djazzy, suivi de Mobilis et Nedjma. Les télécommunications se sont élargies à d'autres technologies; le téléphone fixe sans file (wireless local loop, WLL) avec 435.000 lignes et le téléphone par Internet (voice over Internet proto-

col VOIP) qui est déjà opérationnel. Egalement, 35000 kms de fibres optiques viennent renforcer le réseau des télécoms en plus des câbles (par air, mer et terre) qui lient notre pays à l'Europe, l'Asie et l'Afrique (Nigeria). Alors que la numérisation du réseau téléphone a atteint 95% . On peut constater avec force d'arguments que le secteur des télécoms est entré en pleine expansion. L'année 2006 verra une libéralisation complète et effective de tous les segments de transmission, de réception et de distribution, selon les engagements du MPTIC.

RIG ET PORTAIL GOUVERNEMENTAL

Au niveau des équipements informatiques, le parc est estimé à 1 million d'unités avec 200.000 PCs introduits en 2004 selon les sources officielles. Pour le réseau Internet, ils sont plus d'un million d'internautes à être connectés grâce au concours d'une cinquantaine de fournisseurs actifs (publics et privés). Selon les statistiques du MPITC, 11.000 écoles sur un total de 23.000 sont liées au réseau. Alors que l'Eepad offre un service haut débit (ADSL) à 127.000 abonnés, pour sa part, Jawab la plateforme de l'opérateur public Algérie Télécom fournit 10.000 accès et assure déjà le service pour 100.000 abonnés. Il existe 5000 sites Algériens sur le web dont 95% sont hébergés à l'étranger. Au plan des réalisations, le cyber parc de la nouvelle ville Sidi Abadallah à l'ouest d'Alger se prête à jouer un rôle primordial dans la recherche et la veille technologique ; C'est l'un des outils clés dans la mise en œuvre de la stratégie globale initiée par l'Algérie. 'Au niveau des structures de l'état, le réseau intranet gouvernemental (RIG) est intervenu pour rapprocher les citoyens des structures à travers des applications électroniques et des transactions. A présent la plupart des institutions gouvernementales sont rattachés au réseau avec un objectif d'avoir un seul et unique adresse pour accéder au portail gouvernemental'. En termes pratiques, plusieurs ministères ont d'ores et déjà initié et lancé des projets fort ambitieux pour rendre palpable la société de l'information. Ainsi, le ministère de la justice à titre d'exemple a entamé un travail laborieux pour faciliter l'obtention des documents administratifs et le suivi des dossiers de justice par les concernés. Les domaines de l'enseignement à distance (e-learning) la

santé (e-health) et le commerce électronique (pour ne citer que ces trois domaines) sont sur le point de réaliser de grandes prouesses dans un avenir très proche. En finalité, le gouvernement envisage d'édifier à moyen terme son portail (gouvernemental) comme guichet unique et accessible sous conditions à toutes les institutions de l'état Algérien.

BIBLIOGRAPHIE

Albert Pierre «Les Médias dans le Monde» Cahiers Français, Juin 1994.

Erik Neveu «Une Société de Communication»

Jean Guellec «Naissance du 3eme Millénaire» Ellipses 1994.

Alvin Toffler «Les Nouveaux Pouvoirs» 1991.

Phillipe Moreau Defarges «La Mondialisation» 1993.

Dr Jan Kubik directeur de centre pour les études orientales Rutgers University USA, Documents Rapports PNUD sur le Développement 2003 & 2004.

Documents sur Le forum sur la société civile (ICSF) à Ulaan Baatar Mongolie (Septembre 2003).

Rapport Banque Mondiale sur La Gouvernance.

Journées d'Etudes sur la E-Gouvernance Septembre 2005 MPTIC.

Colloque Gouvernance et Medias MPTIC Septembre 2003.

Jean K Chalaby The Media and the Information of the Public Sphere in the New Independent States in Innovation Vol 11, No 1 1998.

Cunningham, S. Associates. (1998) Electronic Empires: Global Media and Local Resistance Arnold London.

Curran, J. (2000) Media, Ritual and Identity, Routledge London.

McLuhan, M. (1994) Understanding the Media, Routledge London.

McQuail, D. (1987) Mass Communication Theory, London Sage Publications.

Zaghlami, L. (1994) in Mass Media in the Middle East Greenwood Press USA.

Zaghlami, L. (1999) in Images of the US around the World, «An Algerian Perspective» 1999 New York University Press USA.